

COMPTE RENDU REUNION  
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2009  
Sous la présidence de M. Michel VIEILLEDENT

Présents : M. VIEILLEDENT Michel, Maire,  
Mmes, BOUTEILLE Marie Chantal, CATHEBRAS Mireille, PANTEL Gyslène,  
PEDULLA Martine, RABIE Catherine, ROCOPLAN Andrée,  
Mrs. BRESSIEUX Jérôme, PEYRE Jean Louis, JASSIN Jean Pierre, MOURGUES Fortuné,  
PAULET François, SEVAJOL Francis, SEVAJOL François.  
Absent excusé : M. COUBES Allain

M. SEVAJOL François a été élu secrétaire.

M. le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour deux points :  
- l'achat de la parcelle appartenant à M. BESSIÉ afin de régulariser le bassin du « Réjal ».  
- l'attribution des sectionnaux sur les hameaux du Marazeil, Lonjagnes, Fraissinet et Nozières.  
La proposition acceptée à l'unanimité.

**ACHAT DE LA PARCELLE :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'achat de la parcelle B n°3386 d'une superficie de 814 m<sup>2</sup> pour un montant de 14 652 €, afin de régulariser le bassin du « Réjal ».

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**ATTRIBUTION DES SECTIONNAUX :**

Monsieur le maire expose les demandes d'attribution de sectionnaux émanant de M. PATOIS au Marazeil et Mme RUARO à Montméjean afin de créer leur exploitation.

Le Conseil Municipal considérant qu'il n'avait pas assez d'éléments sur le sujet, décide d'une réunion municipale avec les services compétents et les demandeurs pour avoir tous les éléments de décision.

**CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER :**

Afin de faire face au travail supplémentaire de la saison, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi pour deux mois à temps complet à compter du 27 avril 2009, puis un mi-temps juillet et août.

**CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE FLORAC POUR PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de la Commune de Florac pour que la commune d'Ispagnac participe aux frais de scolarité 2008-2009. Après discussion le Conseil à donner son accord.

**CONVENTION PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ISPAGNAC AVEC LES COMMUNES DE RÉSIDENCE :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des frais de fonctionnement 2007-2008 de l'école publique. Ces frais s'élèvent à 1 320€/enfant.

Le Conseil Municipal décide de maintenir la participation des communes extérieures au même montant que 2006-2007 soit 990€.

**APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR HYGIENE ET SECURITE :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'obligation pour la commune d'établir un règlement intérieur d'hygiène et de sécurité. Le Conseil approuve ce règlement à l'unanimité.

**CREATION D'UN COMITE DE PREVENTION INTERNE :**

Pour mettre en œuvre le règlement intérieur, un comité de prévention interne doit être créé. Le Conseil Municipal désigne Mme PANTEL Guylène, M. JASSIN Jean Pierre et Mme CATHEBRAS Mireille.

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE :**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de l'école publique avec mise aux normes et accessibilité handicapés. Le Conseil approuve la demande de subvention à Mme la Préfète sur les crédits DGE ainsi qu'à M. le Président du Conseil Général.

**RÉNOVATION D'UN SANITAIRE AU CAMPING DU PRÉ MORJAL : AVENANT :**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'avancée des travaux sur le sanitaire du camping du pré morjal. Il informe le conseil municipal qu'un avenant en moins sur la totalité du montant des travaux sera réalisé.

Le Conseil valide ce bilan financier à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23.45 H.